

Notice descriptive	
Titre	Instruction du 13 janvier 2010 fixant la liste des qualifications de type d'aéronefs de collection, prévue par l'article 23 de l'arrêté du 28 février 2006 modifié relatif au certificat de navigabilité restreint d'aéronef de collection, pour lesquelles la durée de validité des qualifications est de quatre ans
Numéro NOR	DEVA0930672J
Ministère	Ministère de L'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Instruction
Date de signature	13-01-2010
Date de publication	10-02-2010
Document	met_20100002_0100_0029.pdf